

ANNEXE 51-102A3
DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

1. Dénomination et adresse de la société

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC. (la « **Société** »)
C.P. 307
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3

2. Date du changement important

Le 7 octobre 2025.

3. Communiqué

Un communiqué de presse, en version française et anglaise, a été publié le 7 octobre 2025 par GlobeNewswire et déposé sur SEDAR+.

4. Résumé du changement important

Le 7 octobre 2025, la Société a annoncé la clôture de son placement privé par voie de prise ferme annoncé précédemment dans le cadre duquel la Société a émis un total de 41 667 000 actions ordinaires de catégorie A de la Société (les « **actions offertes** ») au prix de 0,60 \$ l'action, pour un produit brut de 25 000 200 \$ (le « **placement** »).

5. Description circonstanciée du changement important

5.1 Description circonstanciée du changement important

Le 15 mai 2025, la Société a annoncé la clôture de son placement annoncé précédemment de 41 667 000 actions offertes au prix de 0,60 \$ l'action, pour un produit brut de 25 000 200 \$.

Le placement a été réalisé conformément à une convention de prise ferme datée du 7 octobre 2025 intervenue entre la Société et un syndicat de preneurs fermes dirigé par Valeurs mobilières Cormark Inc. (collectivement, les « **preneurs fermes** »). En contrepartie des services fournis à la Société dans le cadre du placement, les preneurs fermes ont reçu une commission au comptant correspondant à 1 500 012 \$, représentant 6 % du produit brut du placement.

La Société a l'intention d'affecter le produit net tiré des actions offertes à l'exploration continue et à l'avancement du projet aurifère O'Brien et aux besoins généraux de la Société.

Les actions offertes ont été émises aux termes de la dispense pour financement de l'émetteur coté prévue à la partie 5A du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*, dans sa version modifiée par la *Décision générale coordonnée 45-935 relative à la dispense de certaines conditions de la dispense pour financement de l'émetteur coté* (la « **dispense pour financement de l'émetteur coté** »). Les actions offertes vendues dans le cadre du placement ne seront pas assujetties à une période de détention au Canada conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables.

Le placement demeure assujetti à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.

5.2 Information sur les opérations de restructuration

Non applicable.

6. Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*

Non applicable.

7. Information omise

Non applicable.

8. Membre de la haute direction

Pour toute information additionnelle, veuillez contacter :

M. Hubert Parent Bouchard
Chef de la direction financière
Téléphone : (819) 763-9969

9. Date de la déclaration

Le 14 octobre 2025.

Mise en garde à l'égard de l'information prospective

La présente déclaration de changement important peut contenir des énoncés prospectifs et de l'information prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables (collectivement, l'« **information prospective** »), y compris, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les attentes de la Société à l'égard de l'emploi du produit, de l'utilisation des fonds disponibles après la réalisation du placement et l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX. Les informations prospectives sont souvent, mais pas toujours, identifiables par l'utilisation de mots et de phrases tels que « plans », « attend », « est attendu », « budget », « prévu », « estime », « prévisions », « entend », « anticipe », ou « croit » ou des variantes (y compris des variantes négatives) de ces mots et phrases, ou indiquent que certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « auraient », « pourraient » ou « seront » pris, se produire ou être réalisés.

Les informations prospectives reflètent les estimations et les hypothèses de la Société basées sur les informations disponibles au moment où ces déclarations ont été faites. Les résultats ou événements réels peuvent différer de ceux estimés dans les informations prospectives. Toute l'information prospective de la Société est visée par les hypothèses qui y sont énoncées ou inhérentes, y compris les hypothèses indiquées ci-après.

Bien que la Société estime que les hypothèses sous-jacentes aux informations prospectives contenues dans la présente déclaration soient raisonnables, cette liste n'est pas exhaustive des facteurs pouvant avoir une incidence sur les informations prospectives. Les principales hypothèses faites en lien avec les informations prospectives incluent les suivantes : la signification des résultats de forage et des activités d'exploration en cours; les croyances de la direction sur l'expansion des ressources; la prévisibilité de la modélisation géologique;

l'exactitude des dossiers de la Société concernant ses intérêts miniers; le climat économique mondial; les prix des matières premières; l'inflation; les risques environnementaux; le changement climatique; les menaces de cybersécurité; les actions communautaires et non gouvernementales; l'obtention en temps voulu des permis nécessaires pour permettre à la Société de poursuivre selon l'échéancier de ses programmes de forage prévus; la disponibilité de personnel qualifié et d'entrepreneurs à mesure que les activités de la Société continuent de croître; la pertinence des hypothèses, des estimations et des projections; l'impact des conflits internationaux, ou de leur escalade, sur les marchés, de manière générale, et sur les activités et les perspectives de la Société; et la capacité de la Société à continuer de réunir les capitaux nécessaires pour financer ses activités et réaliser ses estimations de ressources minérales.

Les informations prospectives impliquent des risques connus et inconnus, des événements futurs, des conditions, des incertitudes, et d'autres facteurs qui pourraient entraîner des résultats, performances ou réalisations réels sensiblement différents de tout résultat, performance ou réalisation future exprimée ou sous-entendue par les informations prospectives. Ces facteurs comprennent, entre autres, les incertitudes générales d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social; les crises de santé publique; les coûts d'exploration; les résultats réels des activités d'exploration actuelles; les risques et les incertitudes liés à la capacité d'obtenir ou de maintenir les licences, les permis ou les droits de surface nécessaires; les erreurs dans la modélisation géologique; les conclusions des évaluations économiques; les changements dans les paramètres du projet à mesure que les plans continuent d'être affinés; le fait que les résultats d'exploration ne soient pas conformes aux attentes de la Société; l'offre et la demande, les livraisons et les prix futurs des produits de base; les accidents, les conflits de travail et les autres risques de l'industrie minière; la disponibilité d'employés et d'entrepreneurs qualifiés; l'instabilité politique; l'incidence de la valeur du dollar canadien et du dollar américain, les taux de change sur les coûts et les résultats financiers; la concurrence sur le marché; les changements dans les taux ou les politiques fiscales; les difficultés techniques liées aux activités minières; les changements dans la réglementation environnementale; les problèmes de conformité environnementale; les retards dans l'obtention des approbations gouvernementales ou du financement; et les autres risques du secteur minier.

Bien que la Société se soit efforcée de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent de manière significative de ceux décrits dans les énoncés prospectifs, il est possible que d'autres facteurs interviennent et fassent en sorte que les actions, les événements ou les résultats ne soient pas conformes à ce qui a été prévu, estimé ou planifié. Les lecteurs devraient examiner la discussion détaillée sur les risques dans les documents d'information de la Société déposés sur SEDAR+ pour mieux comprendre les risques et les incertitudes qui touchent les activités et l'exploitation de la Société. Les informations prospectives contenues aux présentes sont fournies à la date de la présente déclaration et la Société décline toute obligation de mettre à jour ces informations prospectives, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou de résultats, sauf si cela est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Il n'y a aucune garantie que les informations prospectives se révéleront exactes, les résultats réels et les événements futurs pouvant différer considérablement de ceux anticipés dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance excessive aux informations prospectives.